L'ART FAIT SALON À MENETOU

Exposition Photo Participative

Mes quatre saisons à Menetou-Salon

Règlement et informations (version 1,0)

L'association " L'art fait salon à Menetou " organise une exposition de vos photographies dans le cadre des manifestation liées à Bourges 2028.
L'exposition aura lieu durant l'année 2028, les photos sélectionnées seront installées sur le mur de clôture du Chateau de Menetou, en haut de la place.

La participation est ouverte à tous.

Le thème choisi est : mes quatre saisons à Menetou-Salon.

Les photos devront être remises avant le 15 Novembre 2027, un envoi des photos de l'hiver et du printemps 2027 est recommandé avant le 20 juin 2027. Un jury se réunira début juillet et fin novembre pour choisir environ 40 images.
Les tirages finaux feront 60x80 cm au moins, l'association réalisera et financera ces agrandissements.

Les photos devront obligatoirement être prises sur le territoire de la commune de Menetou-Salon, respecter le thème, présenter une intention créatrice forte, et répondre aux critères de qualité permettant l'agrandissement.
L'usage de l'intelligence artificielle pour la création globale de image n'est pas autorisée.
Les retouches discrètes sont permises.

Nous acceptons les fichiers numériques, ainsi que les tirages argentiques, la couleur et le noir et blanc.
Pour les clichés numériques, vous veillerez à régler vos appareils photos sur la qualité maximum.
En argentique, vous devrez nous fournir un tirage entre 18x24 cm et 20x30 cm. Nous prendrons en charge le scan de ces tirages pour réaliser les agrandissements finaux.
Vous veillerez à ne pas apposer de signature sur vos photos, une affiche sera imprimée et mise en place près de l'expo portant les noms de tous les photographes.

Vos photos numériques sont à envoyer à l'adresse mail : lartfaitsalonamenetou@gmail.com
Si vos fichiers sont trop lourds pour une pièce jointe, vous pouvez utiliser un service d'envoi de gros fichiers, tel, par exemple, https://www.swisstransfer.com/fr (jusqu'à 50 Go gratuit sans inscription).
Réglez le délai de disponibilité à 7 jours.
Vous pouvez également déposer une clef USB dans la boite de l'association à l'accueil de la mairie de Menetou-Salon. (Collez une étiquette à votre nom pour que l'on vous la rende.)
C'est dans cette boite que devront être obligatoirement déposés les tirages argentiques.
Vous indiquerez clairement vos noms et prénom, ainsi qu'un point de contact, soit téléphone, soit mail.

Droits :
La participation à ce projet implique que vous acceptez l'exposition de vos photos.
L'association s'engage à utiliser vos images seulement pour l'expo et la promotion de celle ci.
Pour le reste, vous restez pleinement propriétaire des droits.
Si une photo intègre une personne reconnaissable, vous devrez nous fournir son accord écrit.

Cette exposition n'est pas un concours, il n'y a rien à gagner, sinon le plaisir de participer et voir une ou plusieurs de ses photos exposées.